

**Secrétariat de Direction**

Case courrier 437  
Place Eugène Bataillon  
34095 Montpellier cedex 5

**Dossier suivi par :**

Sandra GAUCERAND, Assistante de Direction  
[sandra.gaucerand@umontpellier.fr](mailto:sandra.gaucerand@umontpellier.fr)  
Tel : 04-67-14-47-95

**EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LA FACULTE  
DES SCIENCES**

**SEANCE N° 300**

**Année universitaire 2018-2019**

**EXTRAIT du Procès-Verbal  
Conseil de la Faculté des Sciences  
MERCREDI 12 JUILLET 2019  
- N° 2019-07-12-19-**

---

Le Conseil de l'UFR Sciences de Montpellier, dans sa séance du vendredi 12 juillet 2019, sous la présidence de M. Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences,

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier du 2 mai 2017 - Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

A délibéré :

**Objet** : Vote du PV n°298 - Conseil du 15 mai 2019.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le procès-verbal n°298 - Conseil du 15 mai 2019.

**RESULTAT DU VOTE**

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 30

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 30

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 1

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au PV n°298 - Conseil du 15 mai 2019.

\*\*\*\*\*

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 12 juillet 2019.

Le Directeur  
  
Alain HOFFMANN